



SIGNEZ LA PÉTITION

Monsieur le Directeur Académique, président du CHSCT de la Vienne,

Les personnels enseignants en classes maternelles sont tout particulièrement exposés, du fait du jeune âge de leurs élèves, au bruit et aux troubles musculo-squelettiques.

Alors que de plus en plus d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) se voient équipés par leur employeur de sièges ergonomiques « spécial petite enfance » destinés à prévenir les TMS, les personnels enseignants ne disposent pas de ce type d'équipement.

De même, de nombreuses municipalités fournissent à leurs ATSEM des bouchons d'oreilles anti-bruit qui filtrent les fréquences nocives et permettent de communiquer dans un environnement bruyant. Là encore, les personnels enseignants ne sont pas dotés de ces protections.

Monsieur le Président du CHSCT, vous avez en tant qu'employeur l'obligation de veiller à la santé et à la sécurité au travail par la mise en place d'actions de prévention. C'est pourquoi, les enseignant-e-s signataires vous demandent de pouvoir bénéficier, à l'instar de ce qui est fait par les collectivités locales pour les ATSEM,

- de sièges ergonomiques à roulettes réglables en hauteur
- de bouchons d'oreilles anti-bruit

Veuillez agréer, Monsieur le Président du CHSCT, l'expression de mes salutations respectueuses.

Nom :

Prénom :

Signature